

Mise en œuvre de la réforme du primaire



Contexte / Identifications des besoins

Les grands objectifs de la refondation de l'école sont :

- ♦ D'assurer les apprentissages des fondamentaux et réduire les inégalités.
- ♦ De faire évoluer le contenu des enseignements, leur organisation et leur évaluation.
- ♦ D'assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège (réorganisation des cycles, liaison école-collège).
- ♦ D'élever le niveau de connaissance, de compétence et de culture de tous les enfants, réussite éducative pour tous.

Le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de valeurs favorise le fait que « l'élève engagé dans la scolarité apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier une situation nouvelle ou inattendue ». Pour y parvenir, « les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès ».

Objectifs	Enseigner et évaluer par compétence : ♦ S'approprier le nouveau socle commun et les nouveaux programmes. ♦ Mettre en place une pédagogie active
Modalités	Accompagnement sur site.
Public	Les équipes pédagogiques du primaire.
Nombre de participants	Equipe pédagogique d'un ou plusieurs établissements.
Intervenant	Animateurs-formateurs.
Date et durée	
Lieu	Sur site.
Observations	Demande effectuée par le chef d'établissement.
Référent & contacts	DEF de la DDEC ☎ 23 24 00